



Ouverture de la N.A.O. 2022

Déclaration liminaire de la CFDT Apprentis d'Auteuil

Depuis mars 2020, les travailleurs sociaux de la Fondation Apprentis d'Auteuil se sont mobilisés pour les jeunes et les familles dans un contexte pandémique qui a compliqué leur mission et fortement dégradé leurs conditions de travail.

En effet, les salariés de la Famille Éducative Non-Cadre (éducateurs, maîtresses de maison, surveillants de nuit), ... et tous les salariés cadres ou non qui ont assuré leur mission durant toute la pandémie méritent d'être reconnus et valorisés à la hauteur de leur engagement. Comme les agents publics, les personnels de la Fondation Apprentis d'Auteuil assurent une mission de service utile et nécessaire à la société !

Lors du SÉGUR DE LA SANTÉ, en juillet 2020, le gouvernement s'est engagé à revaloriser à hauteur de 183 € nets / mois pour tous les professionnels non médicaux au sein des établissements de santé et EHPAD publics & privés non lucratifs (+160 € nets / mois pour le secteur privé lucratif) soit 1,5 million de professionnels.

source : [SÉGUR DE LA SANTÉ - Carrières, métiers et rémunérations](#)

**Les travailleurs sociaux, eux,
sont les grands oubliés de ce Ségur et des engagements du ministre de la santé,
ils attendent toujours !**

Le gouvernement, comme l'Aide Social à l'Enfance des départements, porte la lourde responsabilité d'avoir durant ces dernières années sous-financé les prestations, ne pas avoir donné les moyens matériels et humains pour accompagner les jeunes et les familles. Notre institution est une actrice majeure de la Protection de l'Enfance, nous pouvons donc agir immédiatement en rendant les métiers du social plus attractifs !

Les salariés en poste n'ont pas à supporter la pénurie de travailleurs sociaux !

Les personnels des Maisons d'Enfants à Caractère Social et autres dispositifs d'accompagnement des plus fragiles ne veulent plus être la variable d'ajustement des politiques d'austérité du social et du médicosocial. Ils ne peuvent suppléer aux carences d'un système à bout de souffle qui les déconsidère et pousse à un management maltraitant, ignorant l'équilibre entre vie professionnelle et personnel.

Mais les chefs de service, directeurs et autres cadres de la ligne hiérarchique ne peuvent être les seuls responsables de cette situation inique des travailleurs sociaux. La Direction Générale peut et doit, aux côtés des Partenaires Sociaux, s'engager pour revaloriser ces métiers indispensables !

Dans un contexte de forte inflation 2,8 % (selon l'INSEE) le pouvoir d'achat des travailleurs a été lourdement impacté. Certes, pour les salariés concernés par notre protocole social, plusieurs augmentations ont été réalisées lors des négociations annuelles obligatoires mais force est de constater qu'elles ne suffisent pas à attirer de nouveaux professionnels dans nos structures !

Le 7 décembre 2021, à l'appel de plusieurs syndicats dont la CFDT, les salariés des établissements de la Fondation Apprentis d'Auteuil, partout en France, se sont mobilisés en nombre pour réclamer une revalorisation de leur salaire, une amélioration de leurs conditions de travail et la reconnaissance de leurs métiers !

En conséquence, la CFDT Apprentis d'Auteuil revendique :

- **Une augmentation significative** à la hauteur de ce qu'ont obtenu leurs homologues soignants et non-soignants lors du Ségur de la santé et tenant compte de l'inflation importante de l'année 2021 !
- **Une reconnaissance du professionnalisme** des travailleurs sociaux, par un salaire en adéquation avec ;
 - Les qualifications et certifications, reconnaissant enfin les grades licence ou master obtenu, les certifications complémentaires exigées, ...,
 - Le niveau de responsabilités, l'expérience professionnelle acquise, l'exposition à la charge physique et nerveuse, ...,
 - L'accès rapide à des formations diplômantes pour les nouveaux embauchés.
- **Une attractivité des métiers** retrouvées par l'amélioration de la qualité de vie au travail qui passe nécessairement par :
 - La question des effectifs et la fixation de ratios qui sera on l'espère définis par un cadre national lors de la grande conférence sociale du mois de janvier 2022, garantissant par ailleurs un accompagnement d'égale qualité des jeunes et des familles partout sur le territoire,
 - La fin de la logique de réparation pour une politique de prévention et de réduction d'exposition aux risques professionnels, notamment par des planifications qui respectent les accords, les temps de repos et de récupération, et qui ne changent pas de manière intempestive pour palier aux absences et aux postes non-pourvus,
 - Le respect des équilibres temps de vie professionnelle avec les temps de vie personnelle.
- **Un véritable engagement des directions** des établissements de la Fondation Apprentis d'Auteuil pour le financement par les pouvoirs publics nationaux et locaux du secteur social et médico-social assurant l'égalité des moyens et de la prise en charge des jeunes et des familles.

Merci pour la considération que vous accorderez à ces revendications plus que légitimes, pour des travailleurs du champ de notre activité et pour un secteur qui est depuis trop longtemps maintenant, en souffrance !